

Demande d'inscription Accueil de Loisirs

VACANCES DE PRINTEMPS 2020

(du mardi 14 au vendredi 24 avril 2020)

Vous avez la possibilité d'inscrire votre ou vos enfants de 3 à 12 ans sur nos accueils de loisirs en nous adressant votre demande, dans les meilleurs délais et dans tous les cas, **avant le 26 mars 2020 à 12h00 accompagnée d'un moyen de paiement.**

Permanences d'inscription

Carrossois : du 17 février au 26 mars 2020 avant 12h00	Extérieurs : du 23 au 26 mars 2020 avant 12h00
---	---

Procédures d'inscription

Afin que votre demande soit instruite, elle devra nous être transmise :

<u>Par le site de la ville</u>	<u>Dans la boîte aux lettres</u>	<u>Au guichet (risque d'attente)</u>
www.ville-carros.fr , rubrique e-guichet Inscription en ligne sur le portail famille	<ul style="list-style-type: none"> – Il vous faut disposer de votre tarif * – Et déposer le formulaire correctement et totalement renseigné (un par enfant) accompagné du règlement (chèque) dans <u>la boîte aux lettres verte</u> située à l'extérieur du bâtiment. 	<ul style="list-style-type: none"> – Vous devez vous présenter lors des permanences d'inscription, muni d'un moyen de paiement (espèces, CB ou chèque...)
Nota : Un récépissé accusant réception de votre demande vous sera transmis (à conserver en cas de litige). <u>Si votre inscription est validée</u> , nous vous adresserons la facture correspondante.		

** Pour disposer de votre tarif :*

→ Si votre enfant est inscrit sur une des prestations de la direction de l'éducation pour l'année 2019-2020 (Périscolaire...), il vous suffit de téléphoner au 04.93.08.21.35 ou de vous présenter au guichet unique.

→ Si votre enfant n'est inscrit à aucune prestation de la direction de l'éducation, des démarches administratives sont à entreprendre (liste des documents à fournir accessible sur le site internet www.ville-carros.fr ou au guichet unique).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER LE : 04 93 08 21 35

Horaires d'ouverture du guichet unique :

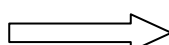
Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

Mardi * / Mercredi / Jeudi de 8h30 à 12h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

** Le standard est assuré le mardi après-midi*


Formulaire téléchargeable sur le site de la ville (www.ville-carros.fr)



Formulaire à remplir au verso

VACANCES DE PRINTEMPS 2020
Demande d'inscription en Accueil de Loisirs
(un formulaire par enfant)

A retourner au guichet unique de la direction de l'éducation de l'enfance et de la famille avant le 26 mars 2020
En l'absence de règlement ou en cas de dette antérieure non soldée, aucune demande ne sera traitée

Nom et prénom du responsable légal 1	Nom et prénom du responsable légal 2
Téléphone(s) :	Téléphone(s) :
Mail :	Mail :
Nom et prénom de l'enfant : _____ Né(e) le : _____ Ecole fréquentée en 2019/2020 : _____ Classe : _____	
<p style="text-align: center;"><u>Enfant de 3 à 5 ans :</u></p> <p style="text-align: center;">Centres de loisirs REZ DE JARDIN ou LOU SOULEU</p> <p><input type="checkbox"/> Enfant de toute petite section (inscription possible une semaine sur deux si l'enfant a 3 ans révolus)</p> <p><input type="checkbox"/> Enfant de petite section</p> <p><input type="checkbox"/> Enfant de moyenne section</p> <p><input type="checkbox"/> Enfant de grande section</p>	<p style="text-align: center;"><u>Enfant de 6 à 12 ans :</u></p> <p style="text-align: center;">Centre de loisirs ODV GUILLONNET</p> <p><input type="checkbox"/> Enfant du CP au CM2</p> <p><input type="checkbox"/> Enfant de 6^{ème} ou 5^{ème}</p>
Semaine 16 : du 14 au 17 avril 2020	Semaine 17 : du 20 au 24 avril 2020
<input type="checkbox"/> 4 jours (lundi 13 avril étant férié) <input type="checkbox"/> 3 jours sans le mercredi	<input type="checkbox"/> 5 jours <input type="checkbox"/> 4 jours sans le mercredi
Votre enfant présente-t-il des troubles de santé connus ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> si oui, le contrat d'accueil municipal personnalisé (CAMP) est-il signé ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Nombre total de jours demandé	
 Votre tarif journalier pour les centres de loisirs à la journée. (à demander au guichet)	
Montant à régler (Nbre de jours demandé X tarif journalier)	

Fait à, le.....

Signature du ou des responsables légaux

Cette demande ne fait pas office d'inscription définitive. Si votre inscription est acceptée, une facture vous sera adressée. Dans le cas contraire, vous serez informé de votre situation par un agent du guichet unique.